

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Cher(e)s membres,

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération de tir à l'arc du Québec aura lieu le mercredi 12 octobre à 19 h 30 par vidéoconférence Zoom.

Le lien de connexion et les informations afférentes, seront transmis aux délégués inscrits quelques jours avant la tenue de l'assemblée.

Vous trouverez ci-joint :

1. La lettre de convocation
2. L'ordre du jour
3. Les règlements généraux ;
4. Le procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2021
3. Un formulaire d'inscription pour les délégués ;
4. Un formulaire de mise en candidature pour les postes en élection sur le C.A.;
5. La liste des postes en élection ;

Le rapport annuel d'activités ainsi que les états financiers vous seront transmis, plus tard, dans une autre communication.

INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

Le formulaire d'inscription des délégués doit être complété en ligne en utilisant ce lien : <https://forms.gle/vbRJoCUZ9dP6VseX8> au plus tard le 28 septembre 2022. Les questions peuvent être adressées à Gabriela Cosovan au gcosovan@tiralarcquebec.com .

MISE EN CANDIDATURE

Les Formulaires de mise en candidature pour les postes d'administrateur au conseil d'administration devront être envoyés à l'attention de Glenn Gudgeon pour le Comité de mise en candidature au glenngudgeon@gmail.com au plus tard le 28 septembre 2022.

Passé ce délai, vous ne pourrez être représenté à l'A.G.A.

Dans l'attente de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, cher(e)s membres, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Glenn Gudgeon

Secrétaire du conseil d'administration
Tir à l'arc Québec



À : Tous les présidents des clubs membres de la Fédération de tir à l'arc du Québec

Date : Le 12 septembre 2022

Objet: **Avis de convocation des membres à l'Assemblée générale annuelle 2022**
Désignation des délégués
Avis de mise en candidature - administrateurs

Cher(e)s membres,

En prévision de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 12 octobre prochain, à 19 h 30 et comme stipulé à l'article 2.2 des Règlements généraux de la Fédération de tir à l'arc du Québec, nous joignons à la présente : l'ordre du jour de l'assemblée, le formulaire de désignation du délégué, le bulletin de mise en candidature aux postes de directeurs et administrateurs ainsi que les règlements généraux. L'Assemblée générale annuelle se tiendra en webinaire sur la plateforme Zoom.

· **Désignation des délégués et membres votants**

Les clubs doivent faire parvenir au secrétariat le formulaire de leur délégué au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée. Des délégués des clubs membres de la corporation à raison d'un (1) délégué par club. Le délégué doit être membre individuel de la corporation. Le formulaire de désignation de votre délégué disponible à ce lien <https://forms.gle/vbRJoCUZ9dP6VseX8> doit être complété et transmis au plus tard le 28 septembre 2022 à 23h59. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus possibles.

· **Éligibilité des administrateurs et mise en candidature**

Tout candidat doit avoir dix-huit (18) ans à la date de l'A.G.A. pour être éligible.

Tout candidat doit faire parvenir au secrétariat son bulletin de mise en candidature, signé par cinq (5) autres membres de la Corporation et accompagné de son curriculum vitae, du résultat de la vérification des antécédents judiciaires et de sa déclaration annuelle d'intérêt, quinze (15) jours avant l'A.G.A. (article 2.12.3).

· **Durée des mandats des directeurs et des administrateurs** (extrait des règlements généraux)

6.7 Disposition transitoire (élection des administrateurs)

6.7.1. Lors de l'élection de 2022, 5 postes d'administrateurs seront en élection. Afin de respecter le principe d'alternance des mandats, trois (3) postes d'administrateurs seront en élection pour un mandat de deux (2) ans et deux (2) postes d'administrateurs seront en élection pour un mandat d'un (1) an. Parmi les cinq (5) administrateurs élus, un tirage au sort sera effectué afin de connaître le nom des deux (2) administrateurs qui siégeront pour un mandat d'un (1) an.

6.7.2. Nonobstant les autres dispositions des présents règlements généraux, lors de l'élection de 2022, le vice-président et le secrétaire demeureront en poste et conserveront leur titre de dirigeants.

....

6.8.1. En 2022, nonobstant l'article 4.2., seuls le président et le trésorier seront désignés par et parmi les administrateurs siégeant au conseil d'administration. Le vice-président et le secrétaire conserveront leurs titres de dirigeants.

Les bulletins de candidature doivent nous parvenir au plus tard le samedi 28 septembre 2022 à 23h59 à l'attention du : COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE de Tir à l'arc Québec, par courriel à glennugdeon@gmail.com, ou par la poste au 7665 Boul Lacordaire, Montréal QC H1S 2A7.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de Tir à l'arc Québec au 514-252-3054.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Guy Comeau
Président de la Fédération de tir à l'arc du Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 58^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC
TENUE LE 15 JUIN 2021 À 19H, WEBCONFÉRENCE ZOOM

Présences à l'AGA

Club Kamentukash inc.	Léonard Brisson	Délégué
Archers de Laval Ouest	David Parent	Délégué
Tir à l'arc Drummondville	Pierre Ferland	Délégué
Club des archers St-Félicien	Diane St-Gelais	Déléguée
Club des archers de Jonquière	Louis Bouchard	Délégué
Club de tir à l'arc le Sagittaire	Louise Sévigny	Absente
La fine pointe de Brossard	André Offerman	Délégué, membre du CA et candidat au poste d'administrateur
Les Flèches Maska de St-Hyacinthe	Louis-Maire Philie	Délégué
Les archers de Fabreville Ste-Rose	Rémi Morasse	Délégué
Club les archers de Rimouski	Gilles Mercier	Délégué
Héraclès	Martine Charron	Déléguée, membre du CA et secrétaire de l'AGA
Tir à l'arc Artémis.	Gino Gualtieri	Délégué
Les archers de St-Hubert	Alain Lafleur	Absent
Club de tir à l'arc St-Simon-les-Mines	Ghislain Quirion	Absent
La flèche de l'archer	Yvon Legault	Délégué
La flèche de l'archer	Sébastien Lavoie	Observateur
Les archers de St-Hubert	Glenn Gudgeon	Observateur
Club Kamentukash	Sylvain Dubé	Observateur
Les archers de Laval Ouest	Michel Olaizola	Observateur
Club de tir à l'Arc Archeguain	Ian Vallée	Observateur
Club Kamentukash	Guy Comeau	Membre du CA
Club Kamentukash	Yves Dussault	Membre du CA
La fine pointe de Brossard	André Offerman	Membre du CA
	Marc Legros	Président AGA
	Gabriela Cosovan	Bureau
	Liviu Lucescu	Bureau
	Émilie Bouchard Labonté	Bureau

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président Guy Comeau déclare l'ouverture de l'assemblée à 19h47.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

AGA15062021RES01

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé Pierre Ferland par de nommer Me Marc Legros à titre de président d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AGA15062021RES02

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Yvon Legault de nommer Martine Charron à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Après vérification auprès de Mme Cosovan, Me Marc Legros avise l'assemblée que le quorum est obtenu avec

tous les membres actuellement présents.

4. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La convocation a été envoyée dans les délais requis. Le tout est conforme.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les participants ont reçu avant l'AGA l'ordre du jour inclus dans la convocation. Me Legros mentionne les points à l'ordre du jour et aucune personne déléguée présente ne se manifeste pour y ajouter un point dans le varia.

AGA15062021RES03

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Glenn Gudgeon que l'assemblée adopte l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 AOUT 2020

AGA15062021RES04

Il est proposé par André Offerman et appuyé par Louis Bouchard que l'assemblée soit dispensée de la lecture du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA15062021RES05

Il est proposé par Pierre Ferland et appuyé par Denis Rousseau d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président, Guy Comeau, fait la lecture de son rapport.

DÉPOSÉ

8. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2021

Le trésorier, Yves Dussault, fait la lecture du rapport financier finissant au 31 mars 2021.

DÉPOSÉ

M. Pierre Ferland demande si nous avons reçu les subventions d'urgence et s'il y a des montants à rembourser.

Réponse de TAQ : Les montants prévus au PSDE sont reportés et n'ont pas à être remboursés.

9. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

AGA15062021RES06

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par André Offerman de remettre à la firme Naccache et Associés la production de nos états financiers pour la prochaine année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2020-2021

L'ensemble des rapports est déposé.

DÉPOSÉ

AGA15062021RES07

Il est proposé par Gilles Mercier et appuyé par Pierre Ferland que l'assemblée soit dispensée de la lecture des rapports d'activités de l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Un membre présent demande si la fédération a fait la demande pour le montant additionnel de 20 000\$ en prêt Covid.

Réponse de Tir à l'arc Québec : Oui, la demande a été produite avec le numéro d'employeur de la fédération de tir à l'arc du Québec. Cependant, comme la demande initiale a été faite par le regroupement sport loisir, le dossier est en attente au niveau du gouvernement du Canada. Le regroupement sport loisir tente de dénouer l'impasse. Nous sommes en attente tout comme les autres fédérations sportives qui ont procédé comme nous.

11. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

AGA15062021RES08

Il est proposé par Louis Bouchard et appuyé par Glenn Gudgeon de ratifier les actes posés par les administrateurs

pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

12.1 RAPPORT DU COMITÉ DES MISES EN CANDIDATURE

Yves Dussault fait la lecture du rapport du comité. Le comité était composé de Gabriela Cosovan, Yves Dussault et Damien Dufresne. Les candidatures ont été vérifiées par le comité de mise en candidature. Les candidatures ont été jugées recevables selon l'article 2.11 des règlements généraux. Il y aura des élections pour le poste des administrateurs.

Les postes à combler sont :

Vice-présidence Candidature reçue de Martine Charron

Secrétaire Aucune candidature reçue

Les trois postes d'administrateurs

Candidatures reçues de Glenn Gudgeon, Gino Gualtieri, Pierre Ferland et Émilie Bolduc

12.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE ET SCRUTATEURS D'ÉLECTION

AGA15062021RES09

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Yvon Legault de nommer Me Marc Legros comme président d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AGA15062021RES10

Il est proposé par Guy Comeau et appuyé par Yvon Legault de nommer Gabriela Cosovan comme secrétaire et scrutatrice d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Me Legros fait un appel de candidature pour le poste de secrétaire parmi les personnes déléguées présentes. Aucune personne n'a manifesté son intérêt pour ce poste.

Les candidats au poste d'administrateurs disposent chacun de 2 minutes pour se présenter à l'assemblée. Mme Cosovan fait la lecture de la présentation envoyée par Émilie Bolduc parce qu'elle ne pouvait être présente à l'assemblée.

12.3 ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Pour les besoins des élections, la fédération utilise la plateforme web de vote et de sondage du RLSQ « Scrutari ». Les délégués reçoivent un courriel avec le lien et un mot de passe afin de voter. Sept délégués n'ont pas reçu le courriel pour le vote. Me Legros donne son adresse courriel pour qu'ils puissent voter en lui envoyant un courriel avec les noms des trois candidats de leur choix dans les délais prescrits.

Il n'y a pas d'élection au poste de vice-présidence et Martine Charron est élue par acclamation.

Il n'y a pas d'élection au poste de secrétaire et ce poste demeure vacant.

Pour les postes d'administrateurs, Pierre Ferland, Gino Gualtieri et Glenn Gudgeon sont déclarés élus.

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Guy Comeau

Mme Martine Charron Vice-présidente

M. Yves Dussault Trésorier

Poste vacant Secrétaire

M. Pierre Ferland Administrateur

M. Glenn Gudgeon Administrateur

Mme Gino Gualtieri Administrateur

13. VARIA

Mme Gabriela Cosovan a envoyé un courriel pour une rencontre pour les gestionnaires des clubs et la date de la rencontre reste le 23 juin.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AGA15062021RES11

Il est proposé par Glen Gudgeon et appuyé par Louis-Marie Philie de lever la séance à 20h53.

AUCUNE OBJECTION

Me Marc Legros, Président

Martine Charron, Secrétaire
Rédigé le 15 juin 2021

SOMMAIRE DES POSTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DE TIR À L'ARC DU QUÉBEC EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 12 OCTOBRE 2022

ÉLECTIONS 2022

Cinq postes d'administrateurs seront en élection lors de l'Assemblée générale du 12 octobre 2022.

Président	Guy Comeau	Fin de mandat 2022	En élection*
Vice-présidente	Martine Charron	Fin du mandat 2023	
Secrétaire	Glenn Gudgeon	Fin du mandat 2023	
Trésorier	Yves Dussault	Fin du mandant 2022	En élection*
Directeur	Gino Gualtieri	Fin du mandant 2022	En élection*
Directeur	Pierre Ferland	Fin du mandant 2022	En élection*
Directeur	Vacant	Fin du mandant 2022	En élection*